

Le Guide

Fédération CGT des personnels actifs et retraités des Services publics

fédération
des services
publics

la
cgt

N°925 juillet 2024



**NOS REVENDICATIONS,
RIEN QUE NOS REVENDICATIONS,
TOUTES NOS REVENDICATIONS !**

DOSSIER Il était minuit moins une

SOMMAIRE

- **P2 Édito** : Plus que jamais la CGT doit être sur sa double besogne !
- **P3 La parole aux syndicats** : Élections législatives. La parole aux syndicats CGT et Ufictam-CGT des territoriaux-aies de Bagneux
- **P4 Focus lutte** : Être animateur ou animatrice, ce n'est pas un job, c'est un vrai métier !
- **P5 Lutte contre les idées d'extrême droite** : Ne baissions surtout pas la garde, plus que jamais la lutte doit continuer.
- **P6 Actualité sociale** : Après les élections législatives, où en sommes-nous ?
- **P8 Actualité fédérale** : Un été pas comme les autres
États généraux des services publics territoriaux
- **P10 Dossier** : Il était minuit moins une !
- **P13 Statutaire DLAJ** : L'atteinte par l'employeur au droit à la communication est une entrave à l'activité syndicale
- **P14 QVS** : La démarche confédérale, un outil d'organisation pour lutter et gagner
- **P15 Expression Jeunes** : Motion du Festi'Red 2024
Solidarité avec le peuple palestinien
- **P16 UFR** : Syndicalisation des retraité-es, amplifions la dynamique !
- **P17 Expression UFICT** : Appel des Ictam à voter pour le Nouveau Front Populaire
- **P18 International** : Élections européennes : promouvoir une alternative avec les forces syndicales et barrer la route aux partis d'extrême droite !
- **P19 Culture**
- **P20 États généraux des services publics territoriaux**

ACTUALITÉ CHIFFRÉE

Jeux olympiques : le droit du travail ne doit pas être hors-jeu



- 15 000 athlètes
- 15 millions de visiteur-ses
- 13 millions de repas
- 181 000 emplois mobilisés
- 9 milliards d'euros de budget

• 1 million de trajets supplémentaires dans les transports

AGENDA

- 11 septembre CEF
- 11 septembre FNF
- 12 et 13 septembre CNF
- 21 septembre Journée internationale de la paix

Restons en contact et informé-es

Abonnement à notre lettre hebdomadaire électronique : <https://www.cgtservicespublics.fr/spip.php?page=lettreinfo>
Page facebook : <https://www.facebook.com/cgtservicespublics/>

Plus que jamais la CGT doit être sur sa double besogne !

Quand, au lendemain de la dissolution, la fédération des services publics a validé l'appel à voter pour les candidat-es du Nouveau Front Populaire, nous ne savions pas que nous allions être entendu-es par les forces de gauche et encore moins que nous allions gagner. Nous avons donc non seulement réussi à empêcher l'entrée de l'extrême droite à Matignon mais nous avons aussi gagné la première place pour la gauche. Cette double victoire a notamment été permise grâce à la CGT. Les militant-es peuvent être fier-es de tout ce qui a été fait !

Ce qui fait la force de la CGT c'est son organisation militante. Pendant trois semaines, des milliers de militantes et de militants ont mouillé le maillot et ont eu le courage d'affronter la répression syndicale et des débats difficiles avec une partie des salarié-es. Cependant, nous devons être conscient-es que cette victoire reste très fragile. Nous sommes sur le fil et le Rassemblement national reste très fort. Il faut donc amplifier et déployer notre travail contre l'extrême droite et aller à la rencontre des syndicats qui refusent le débat.

Le Nouveau Front Populaire est fragile. Fragile car il est en situation de cohabitation avec Macron et le Sénat, fragile car il a face à lui le capital et les fascistes, fragile aussi parce que contrairement à la gauche en 1997, il n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée, fragile enfin car c'est une coalition construite en quelques jours, traversée par des désaccords stratégiques mais aussi par de forts enjeux de pouvoir. Ce qui fait l'unité du Nouveau Front Populaire, c'est le programme.

C'est ce programme que la CGT a soutenu. **Aussi, afin de conserver cet élan conquérant, plus que jamais la CGT doit être sur sa double besogne : Une bataille pour transformer la société** car la CGT est indépendante mais pas neutre et elle entend bien continuer à se mêler de politique. Non, la politique n'est pas la propriété de quelques hommes ou femmes



Natacha POMMET
secrétaire générale de la fédération CGT des services publics

politiques, c'est l'affaire de toutes et tous et il faut que les citoyennes et les citoyens continuent à s'en mêler de près ! **Et le travail syndical du quotidien** qui est donc indispensable pour rassembler notre classe autour de revendications concrètes et immédiates. Après ces trois semaines où nous avons été contraint-es de mettre toutes nos forces dans la bataille

idéologique, c'est très important que nous montrions une CGT en proximité, engagée sur des luttes concrètes...

Dans ce esprit, les états généraux des services publics territoriaux lancés par la fédération nous permettront de donner la parole à toutes et tous pour produire un mémorandum revendicatif qui reflètera l'expertise de nos syndiqué-es sur leur travail et les besoins des usager-ères. Enfin, la direction fédérale a voté un plan de déploiement et la publication d'un tract de masse portant nos revendications urgentes pour les services publics territoriaux.

Parce que nous nous sommes résolument engagé-es dans cette campagne, ne lâchons rien sur les conquêtes sociales à venir et construisons ensemble les mobilisations pour vraiment changer la politique menée et gagner sur nos revendications !

Fédération CGT des personnels actifs et retraités des Services publics

www.cgtservicespublics.fr — Email : fdsp@cgt.fr - Directeur de la publication : Aamar Yazid.
Tirage, routage : Imprimerie Rivet, 24 rue Claude-Henri-Gorceix 87022 Limoges Cedex 9.
Commission paritaire 1028 S 06646 — ISSN n° 0395-0824.
Crédits photos/illustrations : sauf mention expresse @FDSP CGT

Élections législatives. La parole aux syndicats CGT et UFICTAM-CGT des territoriaux-ales de Bagneux

Dès l'annonce de la dissolution par Macron, le syndicat de Bagneux s'est mobilisé. Pourriez-vous nous faire un retour sur ces dernières semaines ?

Pour résumer, en effet, dès l'annonce de la dissolution et au vu des résultats de l'extrême droite aux élections européennes, les syndicats CGT et UFICTAM-CGT des territoriaux-ales de Bagneux ont décidé de réunir très rapidement leurs syndiqué-es pour décider d'actions à mener auprès des collègues et en direction de la population.

Et très concrètement, qu'avez-vous engagé comme actions ?

Dès le 21 juin, en assemblée générale de syndiqué-es, il a été décidé :

- de faire annuler la réunion de la F3SCT qui devait se tenir le 27 juin et d'appeler le personnel à faire grève pour participer à des actions de soutien au Nouveau Front Populaire.
- d'organiser un barbecue le 27 juin à midi et d'inviter les agent-es à venir rencontrer la CGT, La Maire et le candidat du Nouveau Front Populaire.
- de participer aux opérations de tractages sur le marché le jeudi 27 juin.
- de prendre la parole sur le marché avec d'autres associations, partis et syndicats (mouvement de la paix, PCF, LFI, EELV, PS, FSU et CGT...).

Les agent-es ont-ils-elles été au rendez-vous ?

Massivement ! Le 27 juin, plusieurs écoles ont dû fermer sur le temps



de la restauration et d'autres ont été très fortement perturbées. Les animateur-rices et personnels des écoles se sont mis en grève. Sur le marché, la CGT était la force la plus représentée avec de nombreux personnels présents pour distribuer le tract confédéral. Une diversité d'agent-es issues des filières administratives, des agent-es d'entretien, des ATSEM, des animateur-rices, des agent-es du service des sports se sont mobilisé-es !

Le barbecue prévu a réuni plus de 90 personnes et la CGT a introduit les prises de parole, puisque c'était à note initiative et que c'est nous qui invitions, puis le candidat et le Maire. Ce fut un moment festif (barbecue et musique), un moment politique, un moment d'engagement et de fraternité dans notre collectivité.



Et en conclusion ?

Notre mobilisation a payé : La candidate Nouveau Front Populaire, candidate sortante, est réélue dès le premier tour en battant notamment Lauriane ROSSI, la candidate macroniste, ancienne questeuse à l'assemblée nationale.



10 points sur lesquels l'extrême droite relève de l'imposture sociale

Sous une apparence pseudo sociale, l'extrême droite propose une politique bien marquée à droite, pro capitaliste, de division et de haine. La preuve au travers de 10 sujets.



<https://www.cgt.fr/actualites/decryptage-extreme-droite/10-points-sur-lesquels-lextreme-droite-releve-de-limposture-sociale>

Être animateur ou animatrice, ce n'est pas un job, c'est un vrai métier !

Le 2 juillet, une centaine d'agent-es de la filière animation, se sont retrouvés devant la Préfecture du Val-de-Marne, à Créteil. Cette action a été décidée par les syndicats CGT Territoriaux du Val-de-Marne avec leur coordination syndicale départementale (CSD). Celle-ci a réuni plusieurs fois les animateurs et animatrices CGT pour construire ensemble cette grève et ce rassemblement.

Les revendications ont d'abord été posées et un tract collectif a été diffusé. Mais les syndicats pouvaient y ajouter leurs propres revendications locales pour mettre la pression sur leur employeur. Certain-es ont obtenu l'ouverture de négociation, comme à Joinville-le-Pont. D'ailleurs, avant le rendez-vous devant la Préfecture, les syndicats pouvaient organiser un rendez-vous dans leur ville pour revendiquer, échanger, et faire un départ collectif.

Un tract à destination des parents a également été rédigé, pour expliquer le métier de l'animation, et les principales revendications. Les usager-ères, même s'ils connaissent les agent-es, ne sont pas toujours au courant des difficultés rencontrées. Et dans nos batailles nous avons tout intérêt à gagner le soutien des habitant-es.

Le thème principal, qui regroupe beaucoup de revendications, était : « être animateur ou animatrice, ce n'est pas un job, c'est un vrai métier ! » La reconnaissance du métier passe notamment par des formations financées, une déprécarisation massive, la création d'une catégorie A dans la filière animation, etc.

Nous revendiquons des moyens humains, pour par exemple mieux accueillir les enfants en situation de handicap, et matériels et financiers, pour pouvoir élaborer des projets de qualité. Nous voulons des conditions de travail améliorées, et en finir avec des amplitudes horaires à rallonge. Et bien entendu, comme tous et toutes les agent-es de la Fonction publique, nous voulons une augmentation du



point d'indice et donc de nos revenus, et des titularisations massives.

Cette initiative du 2 juillet, issue de la relance d'un collectif Animation de la CSD 94, a été une réussite, surtout dans le contexte d'entre deux tours des élections législatives, où l'inquiétude était dans beaucoup de têtes...

Nous avons fait un bilan : essayer d'élargir ce collectif et les prochaines initiatives à d'autres collectivités, y compris en allant rencontrer des animateurs et animatrices dans des villes où la CGT n'existe pas. Notre collectif, en dehors d'actions qui pourraient être construites, se réunira régulièrement pour échanger sur des problèmes communs, sur les pratiques, sur les victoires ici ou là. Exemple : nous allons « collecter » l'information sur le versement de l'IFSE pour les animateurs et animatrices (et pour les responsables) dans chaque collectivité pour faire des

comparaisons. **Tout en évitant de trop « sectoriser » les batailles, avoir des collectifs thématiques permet d'être au plus près de conditions de travail qui peuvent être spécifiques, sans se couper de la nécessaire bataille générale pour la Fonction publique et pour les luttes interprofessionnelles. Et bien entendu, nous souhaiterions que ce genre d'initiatives soit repris par d'autres CSD, pour amplifier le rapport de force !**

Ne baissons surtout pas la garde, plus que jamais la lutte doit continuer. Notre avenir appartient à nos mobilisations sociales et unitaires !

Nous, syndicalistes, militantes et militants antifascistes, avec des millions de salarié-es, chômeurs et chômeuses, immigré-es avec ou sans papiers, respirons mieux aujourd'hui.

Nous constatons que le barrage antifasciste et l'espoir suscité par l'alliance des partis de gauche et écologistes, soutenue par un mouvement syndical et associatif puissant, ont bloqué au deuxième tour des législatives la vague brune du 30 juin. Le fascisme ne s'installera pas au gouvernement en France dans les mois qui viennent, en ce sens c'est une première victoire !

Le maquillage respectable du FN/RN s'est en même temps décomposé avec la mise en lumière de candidatures ouvertement fascistes, homophobes et sexistes dans de nombreuses circonscriptions. Cela a amplifié le rejet pour le parti fasciste et décrédibilisé l'extrême droite dans son ensemble. Mais l'extrême droite c'est aussi la violence qui s'est déversée : agressions, dégradations, délations, libération de la parole raciste, liste de personne « à abattre » la « bête immonde » est toujours féconde !

Le macronisme néolibéral assumé subit lui aussi une défaite importante en perdant une centaine de député-es, même si les désistements lui permettent de limiter la casse.

Un sursis à ne pas gâcher ! Un espoir en des jours heureux à concrétiser !

Cette défaite, dans l'accession au gouvernement du parti d'extrême droite, ne doit pas nous faire baisser la garde : le FN /RN a mobilisé des millions d'électrices et d'électeurs, est le premier parti politique à l'Assemblée nationale avec une cinquantaine de député.es supplémentaires (avec les alliances passées avec une partie des Républicains). Ce nombre d'élus augmente sa capacité de formation

de nouveaux cadres d'extrême droite, d'autant plus si l'on ajoute aux élu-es leurs assistant-es parlementaires. Puis, c'est aussi une manne financière supplémentaire et importante que le RN va engranger (près de 20 millions d'euros par an d'aides publiques, soit deux fois plus que suite aux législatives de 2022). Même si le FN / RN joue déjà la partition trumpiste du « on nous a volé la victoire », il est objectivement plus fort qu'il ne l'a jamais été.



Seules des avancées sociales historiques contenues dans les revendications syndicales peuvent les faire reculer de façon significative : salaires et protection sociale revalorisés, protection et amélioration des services publics, abrogations des lois scélérates sur les retraites ou l'immigration, bifurcation environnementale...

Mais le clan macroniste défait, allié à la droite réactionnaire, va multiplier les manœuvres pour empêcher le camp progressiste de mettre en œuvre les mesures pour améliorer la vie de millions de personnes. L'unité la plus large du

mouvement syndical et des mouvements sociaux sera indispensable dans le combat pour les revendications, et pour renforcer la pression afin que la nouvelle majorité de gauche au parlement puisse les satisfaire. Sans mouvement social d'ampleur, de nouveaux blocages et crises politiques sont clairement devant nous.

Cette unité devra aussi continuer à s'exprimer pour dénoncer les projets des forces d'extrême droite qui vont tout faire pour prendre leur revanche, aidées par certains médias qui ont clairement basculé. En tant qu'organisations syndicales nous avons une responsabilité particulière pour détacher de l'extrême droite la fraction de notre classe sociale qui renforce son électorat. Notre action pour démasquer l'imposture sociale du rassemblement national est irremplaçable.

VISA répondra présent pour prolonger ces combats avec ses 240 syndicats adhérents et ses VISA départementaux. VISA renforcera sur tout le territoire son travail de vigilance, de formations, de dénonciation des activités du FN/RN et des groupuscules violents qui gravitent autour. VISA participera à toutes les mobilisations unitaires, syndicales, associatives et citoyennes proposées à cet effet. VISA appelle les syndicats à nous rejoindre dans un cadre intersyndical ; c'est aussi par la création de VISA locaux départementaux, par notre unité et sur le terrain que nous pourrions faire reculer l'extrême droite.

Toujours uni-es dans la lutte pour le progrès social !

Le 8 juillet 2024

Après les élections législatives, où en sommes-nous ?

Au soir des élections européennes et après l'annonce par Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale, le rejet de la perspective de voir le RN accéder au pouvoir, la mobilisation de la jeunesse, les appels multiples, notre détermination militante ont conduit les forces de gauche à constituer une coalition électorale unitaire : le Nouveau Front Populaire.

Dans ce contexte, le programme du NFP, pour répondre aux attentes et aux exigences de la base, a formulé toute une série de revendications d'urgence, revendications portées par la CGT, parmi lesquelles l'abrogation de la réforme des retraites, de celle de l'assurance chômage, de la loi Asile-Immigration, le passage du SMIC à 1600 euros, l'augmentation du point d'indice de 10%.

Le 12 juillet notre fédération a adopté un appel à voter pour les candidat·es du NFP en rajoutant nos propres revendications :

le point d'indice à 6 euros, l'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique, le rejet du projet Guérini...

La CGT s'est engagée dans la campagne des élections législatives pour contrer la perspective de voir le RN accéder au pouvoir tout en réaffirmant nos revendications, les deux éléments étant totalement liés. Nous l'avons dit et écrit, cet engagement s'est fait sans aucun chèque en blanc ! Nous avons rappelé, et nous continuerons de le faire, à ceux de nos employeurs locaux qui ont soutenu le NFP, que toutes nos revendications demeurent, que nos préavis restent d'actualité.

Si le résultat des élections législatives est un soulagement pour nous toutes et tous, la mise en œuvre du programme du Nouveau Front Populaire - nous en sommes conscient·es - dépendra de la détermination de sa base électorale, dans laquelle la CGT se doit d'être un des éléments moteurs.

À présent, une question se pose et la réponse vient très vite : quel gouvernement pourra mettre en œuvre les revendications d'urgence sociale qui ont permis au NFP de gagner les élections ? De toute évidence, un gouvernement du NFP !

Dans ce contexte, à la suite de la Fédération des cheminot·es, la Confédération a appelé à des rassemblements devant les préfectures et l'Assemblée nationale pour que le résultat du scrutin soit respecté par Macron.

Pour la Fédération CGT des services publics, en plus des mesures générales formulées par le NFP, il est nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour les services publics, et les agent·es chargé·es de les mettre en œuvre au quotidien. [Et c'est aussi en renforçant les services publics, en rouvrant ceux qui ont été supprimés que l'on pourra faire reculer le Rassemblement national] :

- Pour les agent·es de notre champ de syndicalisation, il serait maintenant inconcevable que le projet Guérini soit maintenu : Guérini a été effacé, que son projet parte à la poubelle avec lui !
- Il serait pour nous inconcevable que la valeur du point d'indice ne soit pas augmentée immédiatement de 10%. Nous pouvons décliner de telles exigences pour toutes nos revendications (qui toutes se heurtent aux dispositions de la loi de transformation de la Fonction publique).



Le Comité Confédéral National de la CGT s'est réuni le 9 juillet et adopté un appel qui affirme la nécessité de préparer la CGT à être à l'offensive dès la rentrée

Plus que jamais, la CGT doit être sur sa double besogne :

- **une bataille pour transformer la société**, en rappelant à celles et ceux qui ne l'ont pas encore compris que la CGT est indépendante mais pas neutre, et qu'elle entend bien continuer à se mêler de politique. Il s'agit d'un des acquis des trois dernières semaines, cette repolitisation de la société qu'il ne faut pas perdre. Non, la politique n'est pas la propriété de quelques hommes ou femmes politiques, c'est l'affaire de toutes et tous et il faut que les citoyennes et les citoyens continuent à s'en mêler de près !

- **Et bien sûr le travail syndical du quotidien** indispensable pour rassembler notre classe autour de revendications concrètes et immédiates. Après ces trois semaines où nous avons été contraints de mettre toutes nos forces dans la bataille idéologique, c'est très important que nous montrions une CGT en proximité, engagée sur des luttes concrètes.

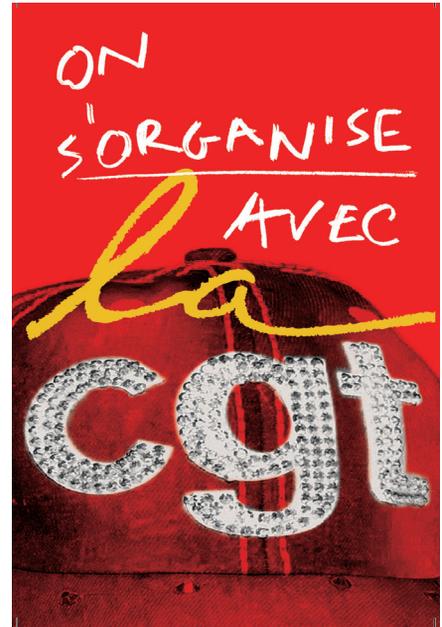
Dans son appel, le CCN précise (extrait) : « Nous avons franchi une première étape qui doit permettre de renouer avec le progrès social, mais le plus important reste à faire : il nous faut maintenant gagner un gouvernement sur les bases du programme du Nouveau Front Populaire, tout en maintenant la pression pour nos revendications CGT qui n'y figurent pas, et ainsi répondre à l'urgence sociale et environnementale. Nous voulons immédiatement

l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité professionnelle femmes-hommes, de l'argent pour nos services publics et une vraie politique de réindustrialisation du pays. Il faut aussi garantir les libertés, en commençant par voter une amnistie des militant·es syndicaux·ales condamnés lors d'actions revendicatives. Répondre aux revendications sociales, c'est commencer à faire reculer les idées d'extrême droite. »

Organisé.es et déterminé.es pour porter et obtenir la satisfaction de nos revendications.

Pour la Fédération, cela passe dans un premier temps par :

- Réunir l'ensemble de nos instances en mettant cette note à l'ordre du jour.
 - Distribuer à l'ensemble de nos syndiqués le dernier numéro de **Service Public**, le magazine de la fédération qui vient d'arriver dans vos collectivités.
 - Convoquer les heures d'infos, les AG syndicales de rentrée pour débattre avec les collègues de la situation, de nos/leurs revendications.
 - Nous préparer à poursuivre sur le terrain des luttes revendicatives, la dynamique électorale engagée pour le NFP, avec le souci de toucher le plus grand nombre possible de collègues.
 - Proposer l'adhésion à la CGT.
- Faites remonter vos tracts, préavis, communiqués, compte-rendus de réunion à la permanence fédérale : permanencefederale@fdsp.cgt.fr



EN LIGNE

Appel du Comité Confédéral National de la CGT du 9 juillet



https://www.cgtservicespublics.fr/societe/elections-legislatives-2024/article/appel-du-comite-confederal-national-de-la-cgt-apres-une-premiere-victoire?var_mode=calcul

Un été pas comme les autres

Note à l'attention des syndicats de la fédération

L'été s'est ouvert par la débâcle électorale du président de la République. Il se poursuit par :

- un déni de démocratie au sommet de l'État et la volonté de Macron de poursuivre sa politique antisociale, malgré la claque électorale qu'il vient de prendre ;
- des jeux olympiques de la déréglementation pour les «premier-es de corvées», c'est-à-dire les territoriaux, mobilisés la plupart du temps sans aucune considération ;
- un projet de loi Guérini contre les fonctionnaires suspendu en l'air, telle une épée de Damoclès alors que son auteur a été « licencié » par les électeurs... Une prime au mérite qui lui convient bien !

Contre le danger de l'extrême droite au pouvoir, pour nos revendications, la CGT a contribué à faire élire les candidats portés par le Nouveau Front Populaire. Nous l'avons dit et écrit : notre soutien, fondé sur la défense des revendications minimum contenues dans le programme du NFP n'est en aucun cas un chèque en blanc. Au second tour notamment, ceux d'entre nous qui l'ont fait, ont voté selon les situations locales, par adhésion ou sans aucune illusion. D'autres ont pu s'abstenir. Pour la CGT, la question essentielle à présent est d'exiger la satisfaction de nos revendications. Les députés du NFP ont été élus pour ça. C'est un fait. Leur groupe est le plus important dans l'Assemblée nationale c'est un autre fait. La CGT n'a pas à se prononcer sur les femmes et les hommes qui constitueraient le gouvernement en capacité de mettre en œuvre les mesures d'urgence sociale minimum que nous attendons. Mais la CGT ne saurait être neutre sur la forme et le contenu du gouvernement et du régime politique. D'où l'appel de la Fédération à participer aux rassemblements du 18 juillet pour le respect de ce qui s'est exprimé dans les urnes.

Concernant l'extrême droite, ce scrutin a permis un certain nombre de clarifications dans nos rangs. L'appartenance à la CGT et à une organisation d'extrême droite, a fortiori publiquement sont incompatibles. Afin de préciser encore et autant que nécessaire sa démarche, la Fédération entend développer les formations, notamment sur l'imposture sociale du RN, qui défend une politique de droite, libérale, hostile aux services publics et aux fonctionnaires, c'est-à-dire dans le fond, la même politique que Macron avec un racisme assumé en plus, une politique dictée par les possédants et les privatiseurs.

Nous exigeons la mise en œuvre des mesures d'urgence sociale incluses dans le programme du NFP :

- **Abrogation de la réforme des retraites de Macron**
- **Abrogation de la réforme de l'assurance chômage**
- **Augmentation du SMIC et de 10% immédiatement du point d'indice**
- **Abrogation de la loi raciste «Asile-immigration»(...)**

Disons-le clairement dans cette note : les syndiqués que nous sommes peuvent avoir des affinités politiques avec tel ou tel

élément constitutif du Nouveau Front Populaire, exprimer un rejet de certains d'entre ses candidats en raison des expériences politiques du passé. Ce qui anime la Fédération dans sa prise de position, c'est la mise en œuvre du programme d'urgence, à savoir des revendications rappelées plus haut. Chacun d'entre nous est, et sera à même de juger sur pièce, les comportements des élus NFP vis-à-vis de cette mise en œuvre.

Aucune illusion, aucune compromission, aucun « chèque en blanc », toutes nos revendications !

Dans le dernier numéro de Service Public, le magazine à destination des syndiqués (que vous venez de recevoir), il est écrit : « Oui notre impérieux devoir est de faire gagner le Front populaire sur le terrain des élections tout en affirmant nos revendications. Les luttes sont nombreuses chez les territoriaux. Nous subissons la mise en œuvre de la loi dite de Transformation de la fonction publique, dont l'objectif fondamental est de supprimer le droit d'intervention et d'initiative des fonctionnaires, et de briser nos garanties collectives. Que nos employeurs, tous nos employeurs, l'entendent et le comprennent : nous en demandons l'abrogation, nous exigeons le retour au statut et à toutes ses dispositions remises en cause et nous rejetons en bloc le contenu du projet Guérini (voir dans ce numéro du SPM). Nos revendications, préavis locaux et nationaux demeurent d'actualité. Aucun chèque en blanc ! »

.....

• **Pouvons-nous préparer la rentrée sur cette ligne :**

• Nous avons appelé à voter... Mais que tous nos employeurs

• (à commencer par ceux qui se réclament du NFP) le comprennent toutes et tous : nous demandons l'abrogation

• de la loi dite de Transformation de la Fonction publique,

• nous rejetons en bloc le contenu du projet Guérini et nous

• n'accepterons pas son retour sous quelque forme que ce

• soit... Nos revendications, préavis locaux et nationaux demeurent d'actualité. Aucun chèque en blanc !

.....

Ces revendications, nous devons en discuter avec les syndiqués, les collègues. Nous pouvons les préciser, les développer localement.

D'ores et déjà plusieurs CSD ont tenu ou programmé des réunions pour discuter de la situation. Des syndicats ont décidé de s'adresser au député NFP de leur coin (s'il y en a...) pour rappeler que sa responsabilité première est de tenir ses engagements...

Déjà des premiers rendez-vous sont pris fin août, début septembre : convocation des Commissions exécutives, heures d'info, participation aux AG de rentrée de nos Unions départementales...

Afin de mener la discussion dans nos instances, auprès de nos syndiqués, en direction de nos sympathisants et collègues, la

Fédération met à votre disposition un tract à utiliser tout l'été.

Il reprend une douzaine de revendications essentielles, structurantes du combat de la fédération, sans être pour autant exhaustif. Il appartient à chaque syndicat qui le juge nécessaire de le compléter notamment avec des revendications locales.

Pour rappel, la Fédération a posé un préavis de grève pour les mois de juillet, août et septembre. Ce préavis couvre toutes les initiatives que vous déciderez de prendre pendant cette période. Le cas échéant, vous pouvez le compléter avec vos revendications locales.

Merci d'envoyer vos tracts, vos préavis locaux, compte-rendus de réunions à : permanencefederale@fdsp.cgt.fr

DÉMOCRATIE ! NOS REVENDICATIONS, RIEN QUE NOS REVENDICATIONS, TOUTES NOS REVENDICATIONS.

La Fédération CGT des Services publics a appelé à voter pour le candidat et le programme du Nouveau Front Populaire, contre l'extrême droite, c'est à dire pour la mise en œuvre de nos revendications d'urgence sociale.

Contre vents et marées, contre les sondages, contre la propagande

Pour la Fédération CGT des Services publics, l'appel à voter pour le Nouveau Front populaire et son programme est le point de départ pour mettre en œuvre nos revendications :

- La retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les catégories actives et 50 ans pour les catégories inadaptées) et la défense de notre Calvaire de retraites, la CNAV. Cela veut dire que nous exigeons, dans un prolongement de la loi de Macron...
- La mise en œuvre de la Sécurité sociale intégrale à 100%. Cela veut dire que nous demandons l'arrêt des exonérations de cotisations patronales, la fin du CICE (mis en place par François Hollande), l'augmentation des bruts salariaux.
- L'augmentation immédiate de 10% du point d'indice sur « simple » décret (suffisant) et l'ouverture de négociations pour le passage du point d'indice à 6 euros, son indexation sur l'inflation, et la refonte des grilles. Pour les salarié-es en

Le saviez-vous ?
Entre le 7 et le 17 juillet, le gouvernement a fait passer 677 décrets !! Parmi lesquels des décrets d'application de la loi raciste « Aïlle-Immigration » massivement rejetés par les électeurs du NFP. Dans le même temps, Bruno Lemaire annonce deux milliards de coupes budgétaires pour les collectivités locales ! C'est ce qu'ils appellent gérer les affaires courantes ! **C'est inadmissible !**

ne sont pas exhaustives. Léter, à adapter localement.

ions législatives, face à un pouvoir rac ses alliés divers et variés, qui entend aller jusqu'au bout anti-sociale et anti-démocratique, le temps de la mobilisation de du jour.

us, participons aux heures d'infos syndicales ter et décider par nos-mêmes ont de faire.

des services publics a posé un préavis de grève national qui couvre l'ensemble ourraient être prises par les syndicats en juillet, août et septembre.

réunion :

[cgtservicespublics.fr](https://www.cgtservicespublics.fr)

Relevé de décisions du Comité National Fédéral des 16 et 17 mai 2024



<https://www.cgtservicespublics.fr/militants/vie-syndicale-federale/instances-et-organes-de-la-federation/comite-national-federal/article/comite-national-federal-des-16-et-17-mai-2024-i-releve-de-decisions>

Relevé de décision de la commission exécutive fédérale du 12 juin 2024



<https://www.cgtservicespublics.fr/militants/vie-syndicale-federale/instances-et-organes-de-la-federation/commission-executive-federale/cef-relevés-de-decisions/article/cef-i-releve-de-decisions-de-la-commission-executive-federale-du-12-juin>

Appel de la commission exécutive fédérale du 2 juillet 2024



<https://www.cgtservicespublics.fr/societe/lutte-contre-les-idees-d-extreme-droite/ap-pels-communiques/article/pour-nos-revendications-batte-le-rn-et-ses-allie-es-et-faire-front-populaire-i>

États généraux des services publics territoriaux

La fédération a acté de faire des états généraux des services publics territoriaux, le fil rouge du mandat pour la mise en œuvre des décisions de notre 13^{ème} congrès.

Par conséquent, elle a décidé de mettre à disposition des salarié-es et des citoyen-nes, un cahier d'expression revendicative populaire portant sur les grands thèmes majeurs que sont les salaires et pensions, la fiscalité, les services publics, l'attractivité de la Fonction publique, le quotidien au travail, la transition écologique, la démocratie citoyenne et la lutte contre les idées d'extrême droite.

Dans ce contexte, la CEF, réunie les 2 et 3 juillet 2024 lors de ses journées d'été, a consacré ses travaux à l'élaboration de supports pour construire ces cahiers revendicatifs qui nous permettront de donner la parole à toutes et tous et de produire un mémorandum revendicatif qui reflétera l'expertise de nos syndiqué-es sur leur travail et les besoins des usager-ères.



Relevé de décision de la commission exécutive fédérale du 15 juillet 2024



https://www.cgtservicespublics.fr/IMG/pdf/rd_cef_du_15juillet_24.pdf?37790/f7c1d0aff2a439cd-2364c86aa94917cb-775507bf4acd672df429a19bde94618

La fédération CGT des services publics dépose un préavis de grève du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024



<https://www.cgtservicespublics.fr/les-luttes/actualite-des-luttes-2024/preavis-de-greve-federaux/article/la-federation-cgt-des-services-publics-depose-un-preavis-de-greve-du-1er>

Il était minuit moins une !

Indépendante mais pas neutre ! Depuis ses 130 ans d'histoire, le positionnement de la CGT est constant : l'indépendance vis à vis des organisations politiques ne signifie pas l'apolitisme ou la neutralité.

La CGT a toujours pris position de façon non partisane dans les débats politiques, à partir de l'intérêt des travailleuses et des travailleurs, en se positionnant parfois lors des échéances électorales.

Contrairement à ce qu'ont annoncé les médias et certain-nes politiques, la position prise par la CGT n'est donc pas inédite, loin de là ! La CGT a toujours pris ses responsabilités quand la République et la démocratie étaient menacées par l'extrême droite notamment en 2002, 2017 ou 2022.

La CGT s'est également positionnée clairement dès le 1^{er} tour quand la gauche était unie autour d'un programme de conquêtes sociales, **en 1936, 1945, 1974 ou 1981** par exemple. La CGT a même présenté des candidat-es aux élections législatives en 1944 et eu des Ministres, Ambroise Croizat et Marcel Paul, qui, en 1945 ont mis en œuvre le programme du CNR.

En 1935-36, les confédérés se montrent particulièrement sourcilieux sur la nécessité de défendre l'indépendance syndicale. **En 1936, au cours de son congrès d'unité, la CGT publie ses « résolutions sur l'action de la CGT »** qui indiquent : « Le Congrès confirme l'adhésion donnée par les représentants du mouvement syndical au programme dressé par le Comité du rassemblement populaire en vue de mobiliser les masses populaires françaises pour l'amélioration de leur sort et pour la défense et le triomphe de la liberté et de la paix. **La CGT, dans tous ses éléments, soutiendra par une lutte incessante les revendications contenues dans ce programme, dont elle exigera la réalisation... »**

Au cours de la guerre et à la Libération, la CGT joue un rôle



politique de premier plan. Membre du CNR, elle participe à la rédaction de son programme et en assurera même la présidence. La CGT est également présente à l'Assemblée consultative avec cinq représentants. Elle est une actrice essentielle du soulèvement populaire d'août 1944 et participe aux activités des comités départementaux de libération (CDL). En septembre 1944, elle entre dans la bataille de la production.

À la Libération, la CGT n'hésite pas à intervenir directement dans le débat politique. Pour les unitaires, il n'est plus possible de s'en tenir strictement aux termes de la charte d'Amiens. Les confédéré-es apparaissent, dans l'ensemble, plus fermes sur l'indépendance syndicale, ce qui n'empêche pas Albert Gazier (confédéré) d'affirmer que la règle de l'indépendance syndicale « [...] n'est pas

un dogme valable, toujours et partout... [elle] ne peut plus être aujourd'hui ce qu'elle était en 1906 parce que tous les problèmes économiques et sociaux, qu'il s'agisse des prix, des salaires, des réformes de structure ou de la Sécurité sociale sont commandés par des considérations publiques »

Le 23 août 1945, à l'appel de la CGT, est constituée une « Délégation des gauches » qui, rassemblant le PCF, la SFIO, le Parti radical, la Ligue des droits de l'homme et la CGT, entend intervenir sur les projets constitutionnels et électoraux. Arguant de son rôle à la tête de cette « délégation », le 21 septembre 1945, la CGT demande un entretien au Général de Gaulle pour discuter du régime prévu par les prochaines élections mais se voit opposer un refus très sec.

Le CCN de septembre décide de

conseiller le vote oui/non aux deux questions du référendum du 21 octobre sur l'Assemblée constituante non souveraine.

Dans Le Peuple du 13 octobre 1945, quelques jours donc avec les élections législatives, on peut lire les propos suivants de Benoît Frachon : « La CGT a pris l'initiative d'une entente avec les partis de gauche pour soutenir aux élections prochaines un programme prévoyant la nationalisation des grandes industries de base, de l'électricité, des banques, des assurances ».

Le lendemain des élections, le journal Le Peuple titrera : « Victoire de la République ! Les revendications ouvrières seront entendues ». Dans ce même numéro, Louis Saillant, président du CNR, affirme que le programme du CNR est désormais au pouvoir. Plusieurs dirigeants cégétistes entrent au gouvernement.

En 1981, dans Le Peuple du 1^{er} au 30 avril, avant le premier tour de l'élection, Michel Warcholak signe l'édito titré « Pas un jour à perdre ! ». Il écrit : « C'est en pleine conscience de ces enjeux et des possibilités de gagner que la CGT assume toutes ses responsabilités sans se laisser impressionner ni détourner de ses positions. Il a fallu résister à une très forte pression des moyens d'information et de diverses forces qui visaient à empêcher la CGT de s'exprimer, d'être pleinement elle-même et de renoncer à ses positions sous le fallacieux prétexte de neutralité qui, dans les faits, conduirait à l'abandon ».



Il conclut : « À quelques jours du 26 avril, la CGT confirme pleinement, avec toute la conviction dont elle est capable, qu'il faut battre la droite, qu'il faut voter dans un sens conforme aux intérêts de classe des travailleurs et de contribuer au changement qui peut être gagné. Le moment est venu pour chaque travailleuse et travailleur de prendre ses responsabilités ».

Au second tour, la CGT appelle à « battre Giscard et le CNPF » et à voter Mitterrand « avec la volonté de faire aboutir les revendications et un réel changement ».

Parce qu'il est minuit moins une :

C'est la conscience de la gravité du moment qui a poussé la fédération des services publics à prendre cette décision

forte aussi largement. Pour une première fois de notre histoire, l'extrême droite peut arriver au pouvoir. Pour empêcher cette catastrophe démocratique, dire non ne suffit plus, il faut des alternatives rassembleuses pour le monde du travail. **C'est la raison pour laquelle la CGT a appelé dès le 10 juin à la constitution d'un Front populaire, et à l'unité des forces de gauche autour d'un programme en rupture avec le macronisme et le fascisme.**

Le programme du Nouveau Front Populaire reprend de nombreuses propositions de la CGT (retraite à 60 ans, indexation des salaires, 32h, pôle public du médicament, pôle public bancaire...). La CGT a donc fondé son positionnement sur l'analyse du programme, en considérant que celui du Nouveau Front Populaire répondait le mieux aux aspirations des travailleuses et travailleurs et ouvrait le plus de possibilités de mobilisation. Le Nouveau Front Populaire est une coalition très large qui rassemble la quasi-totalité des forces de gauche, du NPA à François Hollande, ce qui n'engage donc pas la CGT dans une position partisane.

Nous sommes dans un moment où l'histoire s'accélère et où le champ des possibles est grand ouvert : le pire comme le meilleur avec le risque d'une remise en cause inédite de notre



démocratie, mais aussi la possibilité de renouer avec des conquêtes sociales. Dans ce contexte, la CGT ne pouvait rester spectatrice et doit mettre tout son poids dans la bataille face au capital qui fait tout pour barrer la route au Nouveau Front Populaire ! Nous avons décidé de cet appel au vote pour envoyer aussi un message très fort. Dans la situation actuelle, pas possible de voter blanc ou de s'abstenir !

La CGT reste dans son rôle syndical : pas de chèque en blanc !

Le programme du Nouveau Front Populaire n'est pas le programme de la CGT. Il engage les candidat-es du NFP mais pas la CGT. Les avancées sociales arriveront seulement grâce au rapport de force social ! La victoire dans les urnes est nécessaire mais pas suffisante. La CGT ne fait pas partie du Front Populaire et ne présente pas de candidat-es aux élections législatives.

Même avec le Nouveau Front Populaire majoritaire, la CGT prendra toutes les mesures pour mettre sous surveillance

populaire les élu-es et faire monter la pression pour garantir l'application du programme et aller plus loin. Ce sera d'autant plus nécessaire que le Front Populaire se heurtera à l'opposition de l'extrême droite qui est le premier groupe d'opposition et à celle du patronat, qui seront vent debout contre toute redistribution des richesses.

Sans attendre nous avons besoin de faire monter le rapport de force en multipliant, partout, les luttes !

À lire, à voir...

« À propos de la charte d'Amiens »

Institut d'histoire sociale de la CGT,

La charte d'Amiens est aujourd'hui invoquée pour justifier le devoir de «neutralité» de la CGT. L'IHS CGT apporte ici quelques éléments de réflexion pour mieux comprendre ce texte fondateur du syndicalisme français. Disponible sur : www.ihs.cgt.fr/a-propos-de-la-charte-damiens



Histoire du Front populaire

de Jean Vigreux

L'échappée belle, Éditions Tallandier, 2022, 416 pages

Grèves, manifestations, tribunes politiques et syndicales... Par un puissant mouvement social, le Front populaire change la vie des Français : congés payés, semaine de 40 heures, hausse des salaires... De 1936 à 1938, les gouvernements du Front populaire, et notamment celui de Léon Blum, lancent des réformes historiques. Dans les villes et les campagnes, c'est la liesse : les ouvriers occupent les usines, les paysans luttent contre les saisies, les familles partent en vacances... Mais l'image de la joie collective masque les tensions nées de la peur du désordre, de l'entrave à la propriété privée ou d'un complot venu de l'étranger.



La vie est à nous.

de Jean Renoir

Le temps des cerises, et autres films du Front populaire, Ciné-Archives, 2016

Les seize films de ce coffret DVD témoignent de la diversité de la cinématographie initiée par les milieux communistes dans les années 1930. Fictions, documentaires, actualités se côtoient autour de La Vie est à nous, œuvre collective dirigée par Jean Renoir pour les élections législatives de 1936. Les images du Front Populaire ont durablement marqué la mémoire collective. De fait, la joie de vivre éclatante des grévistes à l'écran est toujours aussi communicative.

L'atteinte par l'employeur au droit à la communication est une entrave à l'activité syndicale

En pleine journée, sans information ni échange préalable, une collectivité a coupé tout accès à la messagerie professionnelle mise à disposition du syndicat CGT. Ce procédé est manifestement illégal et entrave de façon disproportionnée l'activité syndicale.

Dans un premier temps, ce procédé ne repose sur aucun texte juridique, que ce soit de portée nationale ou plus locale. En effet, ni le décret relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique (voir encadré), ni le protocole syndical en vigueur dans cette collectivité ne prévoient la possibilité pour l'employeur de procéder à une quelconque restriction dans l'accès à une messagerie professionnelle qu'elle mettrait à disposition d'une organisation syndicale.

Dans un second temps, cette privation d'accès empêche les membres du syndicat d'avoir accès aux messages envoyés et reçus et aux échanges et réponses à apporter aux agent-es ayant besoin d'un soutien syndical. De plus, les agent-es ne sont pas informé-es que le syndicat n'a plus accès à ses mails. Au-delà de leurs

demandes qui ne seraient pas traitées dans des délais raisonnables ou des délais incompressibles de saisine, une situation grave et signalée au syndicat pourrait alors rester sans réponse et ce jusqu'au moment où la collectivité déciderait de rétablir l'accès.

Les conséquences de cette fermeture arbitraire peuvent donc être particulièrement néfastes tant pour les agent-es que pour le syndicat.

Dans un troisième temps, ce blocage est intervenu après que le syndicat CGT ait procédé à l'envoi d'un tract syndical confédéral appelant à voter pour le programme du Front Populaire en lien avec ses propres revendications syndicales. Le tract litigieux qui semble donc être le fondement du blocage de l'adresse mail du syndicat, ne contient absolument au-

aucun propos outrageant, diffamant ou insultant et s'inscrit indiscutablement dans le cadre de la défense des intérêts professionnels des agent-es (ex : indexation des salaires sur les prix, augmentation de 10 % du point d'indice, SMIC à 1600 € net, augmentation des pensions de retraite etc ...).

L'envoi d'une mise en demeure de rétablir l'accès à la messagerie professionnelle du syndicat démontrant qu'il résulte que la décision prise par la collectivité ne repose sur aucune base légale, est une atteinte grave et manifestement illégale à l'activité syndicale, et est susceptible de causer aux agent-es de la collectivité de nombreux préjudices, a permis au syndicat de retrouver la pleine et entière utilisation de sa messagerie.

En droit, dispositions de l'article 4-1 alinéa 1^{er} du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique : « Les conditions d'utilisation par les organisations syndicales, au sein d'une collectivité ou d'un établissement, des technologies de l'information et de la communication ainsi que de certaines données à caractère personnel contenues dans les traitements automatisés relatifs à la gestion des ressources humaines, sont fixées par décision de l'autorité territoriale, après avis du comité technique, dans le respect des garanties de confidentialité, de libre choix et de non-discrimination auxquelles cette utilisation est subordonnée. Le cas échéant, cette décision précise les conditions dans lesquelles cette utilisation peut être réservée aux organisations syndicales représentatives au sens de l'article 3, compte tenu des nécessités du service ou de contraintes particulières liées à l'objet des facilités ainsi accordées. »

La jurisprudence relative au devoir de réserve en matière d'exercice de l'activité syndicale s'attache en réalité presque exclusivement à l'analyse des propos selon deux éléments déterminants, très souvent liés : la particulière « violence de leur expression et l'absence de tout lien avec la défense des intérêts professionnels » (Cour administrative d'appel de Bordeaux, novembre 2008, Juliette X. / Commune de Rémire-Montjoye, n° 07BX01721). Le critère relatif à la défense des intérêts professionnels est notamment absent lorsqu'il s'avère que les propos tenus sont en réalité des attaques personnelles à l'encontre de supérieurs hiérarchiques, et non à des critiques de l'Administration ou de son représentant (CEDH, 6 octobre 2011, Vellutini et Michel c/ France, n° 32820/09 ; implicitement : Conseil d'Etat, Section, 1^{er} décembre 1972, Obrego, précité).

La démarche confédérale, un outil d'organisation pour lutter et gagner

Depuis 2018 et la perte de notre première place syndicale auprès des salarié-es, la confédération s'est doté d'un outil de travail destiné à renouer avec la première place et gagner.

Cette formation action appelée « mener la démarche CGT pour gagner » vise à nous redonner les réflexes organisationnels de travail. Elle a pour but de nous amener à réfléchir collectivement, à établir des plans de travail et à nous faire prendre conscience à nouveau de notre force.

Depuis quelques années, nous avons tendance à nous replier dans nos syndicats, oubliant parfois le rôle du collectif et notre volonté de nous déployer partout. Ce faisant, cette situation a aussi eu pour conséquence de faire peser l'essentiel du travail syndical, du revendicatif jusqu'au traitement de situations individuelles, sur les responsables de syndicats. Or, la CGT est un tout. Chacun-e des syndiqué-es a son rôle à jouer. Tout ne peut pas peser sur les responsables syndicaux-ales.

Dispensée en trois jours, cette formation

« action », testée au cours du précédent cycle électoral de la Fonction publique. Elle a d'abord été proposée aux syndicats des collectivités employant le plus d'agent-es, en raison des enjeux électoraux.

Les résultats sont probants, puisque partout où cette formation a été mise en œuvre par les organisations, les résultats se sont améliorés, amenant même parfois la victoire de la CGT au sein de la collectivité.

Cette formation, destinée aux CE ou bureaux de nos syndicats CGT dans leur ensemble, nous permet la nécessaire réappropriation de notre organisation, organisation démocratique et de masse.

Il s'agit en trois jours d'aboutir à un plan de travail adapté à la réalité de chaque syndicat en vue d'impliquer nos syndiqué-es, d'en faire une force organisée pour aller

au contact de nos collègues au plus près du poste de travail.

Cette formation nous invite à redynamiser nos organisations, pour avancer à nouveau, développer collectivement dans nos syndicats nos actions revendicatives, relancer la vie syndicale collective et nous redonner le chemin des victoires.

L'actualité récente, et la lutte contre l'extrême droite ne font que confirmer qu'il est urgent que nous nous renforçons, que nous gagnions de nouvelles bases, que nous augmentions le nombre de nos syndiqué-es et redevenions la première organisation du pays.

**Inscrivez-vous !
Contact : qvs@fdsp.cgt.fr**

APPEL À CANDIDATURE POUR LES COLLECTIFS FÉDÉRAUX



Du 6 au 9 novembre 2023 se tenait notre 13^{ème} congrès fédéral qui a voté nos orientations regroupées en deux thèmes : nos syndicats déterminés, nos syndicats organisés. Pour les mettre en œuvre, la nouvelle direction fédérale doit pouvoir compter sur l'investissement de camarades issu-es de nos syndicats au sein de collectifs.

Les collectifs fédéraux mènent, à partir de leur feuille de route et d'un budget prévisionnel validés par la CEF, un travail de réflexion, d'analyse, de propositions pour les syndicats et la direction fédérale, à l'appui des orientations décidées en congrès.

Ce ne sont pas des instances, une instance étant un organisme dont la direction a été élue, mais un ensemble de camarades mettant en commun leurs connaissances, leurs réflexions, leurs productions afin d'approfondir notre connaissance collective et notre capacité d'action dans un domaine spécifique.

Les collectifs ne sont pas des structures autonomes décisionnelles. Dans notre organisation fédérale, la CEF prend les décisions et les pôles, qui coordonnent l'activité des collectifs dédiés, en sont une délégation.

Nous sollicitons donc ton syndicat pour mettre à disposition des camarades afin de renforcer nos collectifs. Ce sera pour elles et eux l'occasion de contribuer à l'activité de la fédération, voire peut-être de la découvrir, en étant en relation avec des organisations de toutes tailles sur tout le territoire.

Tu trouveras ci-dessous une première liste et un bref descriptif des collectifs fédéraux pour lesquels des candidatures sont sollicitées.

Les candidatures doivent être adressées au pôle QVS fédéral (qvs@fdsp.cgt.fr) au moyen de la fiche de mise à disposition, en précisant les moyens accordés au-à la camarade par l'organisation qui le-la mandate ou la CSD qui accorde les heures.

Trois axes concourent à ces missions : la communication institutionnelle, la communication numérique et la presse, les archives et l'histoire fédérale.

● **Le pôle communication** est constitué de camarades de la direction fédérale. **Il se réunit en comité de rédaction** afin de collecter les productions écrites des camarades sollicités des autres pôles, collectifs, secteurs, pour nos publications : Guide et Service Public Magazine. Enfin, le pôle communication est structuré en deux collectifs ouverts aux camarades issu-es de nos syndicats.

● **Le collectif « Numérique »**

Le pôle assure la communication numérique de la fédération au travers, principalement, du site internet dont elle a la responsabilité technique et éditoriale, et veille à la présence de la fédération sur les réseaux sociaux (pour l'essentiel Facebook, Instagram, Twitter, TikTok, Youtube, etc...) et, si le projet est validé, via l'application mobile fédérale.

● **Collectif « Tractothèque-Kiosquethèque »**

Le pôle est chargé de la conservation et de la gestion des archives numériques reversées par les différents organes fédéraux, de la conservation, de la gestion de la photothèque. Il gère des bases de données en vue de l'information de la direction fédérale, des pôles et collectifs divers et peut gérer un centre de documentation, qui communique, sur place, les documents fédéraux et les documents de la bibliothèque relatifs à l'histoire de la fédération, ainsi que, dans les conditions prévues par la fédération, les documents d'archives numériques. Ce collectif aura la charge du projet de création d'un drive composé d'outils, des publications des syndicats, à destination des syndicats.

EN LIGNE

L'appel à candidature et le formulaire d'inscription à remplir



<https://www.cgtservicespublics.fr/militants/vie-syndicale-federale/fonctionnement-des-collectifs/article/ap-pel-a-candidature-pour-les-collectifs-federaux>



Motion du Festi'Red 2024 Solidarité avec le peuple palestinien

Nous, jeunes de la fédération CGT des services publics, réunis à la huitième édition du Festi'Red qui s'est tenue du 29 mai au 31 mai 2024 à Kaisersberg en Alsace, avons pu échanger avec l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) lors de nos débats, sur le territoire de Gaza, toujours sous les feux des bombardements soutenus, orchestrés par Benyamin Netanyahu, premier ministre israélien d'extrême droite.

Nous ne pouvons fermer les yeux sur la situation dans cette partie du monde, qui nous concerne toutes et tous, situation sur laquelle la CGT alerte depuis le début du conflit.

La jeunesse palestinienne subit de plein fouet cette situation, elle se voit privée d'avenir et de famille avec une perte d'espoir de pouvoir sortir de ce conflit.

Quel avenir quand vous n'avez plus rien ? Quel avenir quand la seule musique que vous entendez, c'est le bruit incessant

des bombes détruisant toute votre vie ? Nous pensons aux plus de 37 000 victimes, dont plus de 14 100 enfants. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et pérenne, pour stopper le massacre actuellement en cours dans la bande de Gaza, nous appelons à la libération des otages israélien·nes retenu·e·s par le Hamas depuis l'attaque du 7 octobre 2023, nous appelons à la libération des prisonnier·ères politiques palestinien·nes.

Nous appelons aussi au respect du droit international par le gouvernement israélien et à ce que les soutiens en France pour la Palestine ne soient plus criminalisés, que les rassemblements puissent se dérouler sans interdiction et sans violence.

La jeunesse apporte tout son soutien aux victimes palestiniennes et israéliennes ainsi qu'à leur famille. La jeunesse du Festi'Red se lève contre les injustices et pour une paix juste et durable !

EN LIGNE



<https://www.cgt-servicespublics.fr/la-federation/jeunes/festi-red/festi-red-2024/article/festi-red-2024-motion-de-solidarite-avec-le-peuple-palestinien-27008>

Syndicalisation des retraité·es, amplifions la dynamique !

A l'heure où le nombre de retraités issue de la fonction publique territoriale et du secteur privé de la fédération ne cesse d'augmenter, nous ne pouvons pas rester spectateur·rices !

C'est ainsi que la syndicalisation des retraité·es et des futur·es retraité·es reste l'une des priorités de notre fédération et de son Union fédérale des retraités. En effet, nous savons toutes et tous que la construction du rapport de force pour gagner la satisfaction de nos revendications passe par une CGT plus forte en nombre, une CGT de masse.

Le dernier état des forces syndiqué·es, extrait de l'outil COGETISE est encourageant mais doit être confirmé et amplifié, au regard du nombre de retraité·es.

- Exercice 2023 au 1/07/2023, nous enregistrons 2.395 FNI,
- Exercice 2024 au 1/07/2024,



- nous enregistrons 2.534 FNI, soit + 139 FNI
- 2022 exercice clos : 5753 FNI,
 - 2023 exercice clos au 31/12/2024 : 5749 FNI,
 - 2024 exercice en cours 2024 : 2534 FNI

Concernant l'exercice 2023, nous pouvons terminer l'année en progression par rapport à 2022. En effet, il nous manque 4 FNI pour terminer à 100%. Concernant 2024, il nous faut continuer la dynamique mise en place depuis le début de l'année.

Aussi, nous invitons nos bases syndicales à impulser notre campagne de syndicalisation et effectuer les reversements des FNI et timbres à CoGéTise. Collectivement, nous devons amplifier la dynamique en cours !

BON À SAVOIR

Prise en compte de la pénibilité pour les contractuel·es, titularisé·es : c'est maintenant possible !

Jusqu'à présent, un·e fonctionnaire ayant débuté comme agent·e contractuel·le sur des fonctions équivalentes à celles d'un·e agent·e titulaire relevant de la catégorie active (CNRACL), ne pouvait pas valoriser ces années dans le décompte de la durée de services ouvrant droit au départ à la retraite anticipée. L'article 95 de la loi de finance de la sécurité sociale prévoit que les services accomplis par un·e fonctionnaire, comme agent·e contractuel·le, dans un emploi présentant un risque particulier

ou des fatigues exceptionnelles classés en catégorie active ou super active, seront pris en compte au cours de la période de 10 ans précédant sa titularisation dans le décompte de la durée à remplir pour bénéficier d'un droit au départ anticipé. Cette mesure n'a pas d'effet rétroactif et sera applicable aux services accomplis en qualité d'agent·e contractuel·le à compter de l'entrée en vigueur de la LFSS 2024



Appel des ICTAM à voter pour le Nouveau Front Populaire au CN de l'Ufict du 21 juin à Lyon

L'UFICT-CGT des services publics a tenu son dernier conseil national (CN) du mandat à Lyon le 21 juin, en présence d'une quarantaine de camarades venu-es de toute la France. Après Rennes, Montpellier, Bordeaux et Dijon, le choix d'organiser le CN en région s'est porté sur la ville lumière, toujours avec l'intention de déployer le syndicalisme spécifique dans les territoires.

L'extrême droite aux portes du pouvoir

C'est dans une atmosphère pesante que s'est déroulée la journée avec en toile de fond le rappel aux urnes, suite à la dissolution de l'assemblée nationale. L'extrême droite pourrait prendre le pouvoir en juillet et ne pas le redonner.

Les participant-es ont évoqué les menaces pour le-la citoyen-ne, le-la fonctionnaire et le service public : une remise en cause de l'égalité d'accès au service public avec une préférence nationale, la privatisation de services et une baisse des moyens pour la culture, l'action sociale, l'animation, la petite enfance... le devoir d'allégeance du-de la fonctionnaire au pouvoir politique...

A aussi été mis en discussion, la nécessité de mettre en réseau les Ictam, de les organiser via des sections et de renforcer les syndicats Ufict compte tenu des enjeux de transformation sociale.

Appel des Ictam

S'inscrivant dans la déclaration du CCN de la CGT du 18 juin, les Ingénieur-es, cadres, technicien-n-es et agent-es de maîtrise de la fédération des services publics ont décidé d'appeler à la mobilisation pour une Fonction publique territoriale au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale, que porte le programme du Nouveau Front Populaire.

Congrès de l'Ufict

La préparation du 11e congrès a aussi été abordée. Il se déroulera du 23 au 27 septembre 2024 au camping Les terrasses de l'Arquet à Martigues (Bouches-du-Rhône, 13). Plus d'une centaine de participant-es sont attendu-es. Deux tables rondes se tiendront au cœur de l'actualité : les enjeux environnementaux et les cadres face aux politiques discriminatoires. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



EN LIGNE Appel du CN de l'Ufict



https://www.cgt-servicespublics.fr/la-federation/ufict/activite-revendicative/tracts/article/ufict-cgt-appel-a-voter-pour-le-nouveau-front-populaire?var_mode=calcul

Élections européennes : promouvoir une alternative avec les forces syndicales et barrer la route aux partis d'extrême droite !

Le 11^e Congrès de l'EPSU (European Public Service Union) ou en français FESP – Fédération Syndicale Européenne des Services Publics, s'est tenu du 17 au 20 juin 2024 à Bucarest en Roumanie. Ci-dessous, la résolution d'urgence des syndicats français adoptée à l'unanimité par le congrès.

Les extrêmes droites, qui drapées derrière des discours pseudo sociaux portent en réalité un projet identitaire, autoritaire, d'individualisme, de repli et d'exclusion, ont de nouveau atteint des scores en évolution et un score historique en France à l'occasion des élections européennes.

Cette tendance est à l'œuvre dans toute l'Europe, mais la France est le pays dans lequel les listes d'extrême droite font le score le plus élevé avec près de 40% des voix exprimées, dans un contexte où l'abstention a été pratiquement de 50%.

Les syndicats français déplorent cette situation qu'ils ont combattue de toutes leurs forces. La décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale à la hâte, ouvre une forte probabilité de la céder au parti de Marine Le Pen et donc d'avoir dans moins d'un mois un gouvernement d'extrême droite. Le président continue de brutaliser la démocratie en précipitant des élections qui ne laissent pas le temps d'une vraie campagne et en tentant de fermer le débat en un choix entre les néolibéraux et l'extrême droite populiste. Comme ils l'ont toujours fait, les syndicats français mobilisent toutes leurs forces pour faire barrage à l'extrême droite. Nous ne voulons notamment pas voir les JO de Paris inaugurés par un premier ministre d'extrême droite.

Nous alertons depuis des années sur la crise sociale et démocratique qui traverse certains pays, dont la France. Le contournement du dialogue social, l'abandon des services publics, le déclassement de populations et de territoires, le passage

en force de mesures antisociales amplifiant la baisse de pouvoir d'achat et la précarisation d'une grande partie de la population de travailleurs, retraités et les privés d'emplois.

L'absence de perspectives de progrès et la banalisation des thèses racistes constituent le terreau sur lequel l'extrême droite prospère.

L'arrivée des extrêmes droites au pouvoir constitue et constituera un danger majeur pour la démocratie, ses services publics et pour toutes les conquêtes sociales déjà largement remises en cause depuis des années par des politiques de dérégulation.

Pour exemple en France, le Rassemblement national a inscrit dans son programme la privatisation de tout l'audiovisuel public et a déjà indiqué qu'il ne reviendrait pas sur la loi sur les retraites. De l'histoire, ou en regardant ce qui se passe aujourd'hui en Italie, en Hongrie, en Argentine, nous savons que les politiques d'extrême droite riment avec privatisation, austérité pour les salaires et les services publics.

Ils remettent en cause l'indépendance de la justice et du rôle des syndicats, ils attaquent les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, ils remettent en cause le droit à l'IVG, et portent les odieuses politiques racistes qui mettent en opposition les travailleuses et les travailleurs et les pénalisent en fonction de leur religion, de leur couleur ou de leur nationalité.

Nous, syndicats français des Services publics, ne pouvons tolérer un projet qui veut créer un service public à deux vitesses, avec des services sociaux, de

logement, de solidarité, qui ne seraient accessibles qu'aux personnes répondant à des critères discriminants en question de nationalité, d'origines ethniques, ou de modèle familial.

En France et ailleurs, l'heure est grave, les forces syndicales doivent être entièrement mobilisées afin de faire revenir de nombreux citoyens au vote et faire barrage aux extrêmes droites.

Nous devons nous battre pour des avancées progressistes et humanistes, pour mener une politique de répartition des richesses, de services publics renforcés, et de transition écologique.

Leur camp c'est celui de la peur, le nôtre c'est celui de l'espoir.

En France, l'heure est gravissime :

Nous invitons EPSU et tous nos camarades syndicalistes affiliés à un soutien aux humanistes, aux forces syndicales et sociales françaises en vue des élections législatives.

Rassemblés et solidaires partout en Europe, nous syndicats ne laisserons pas la peste gagner du terrain, ce sera un combat de tous les jours, mais nous ne céderons pas.

EN LIGNE



<https://www.cgt-servicespublics.fr/societe/international/epsu/11e-me-congres-de-l-epsu-a-bucarest/article/congres-epsu-resolution-d-urgence-des-syndicats-francais-elections-europeennes>

À lire, à voir...

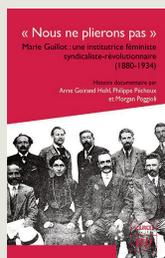


Dans les coulisses des JO,
Bernard Thibault,
Éditions de l'Atelier, 2024, 192 pages

Comment en finir avec une pratique sportive complice de régressions sociales et environnementales ? Peut-on imaginer que des grands événements sportifs, sous la pression d'une marchandisation croissante, puissent encore porter un idéal de paix et de justice sociale ? Telles sont les questions auxquelles veut répondre la Charte sociale des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 portée par Bernard Thibault. Aux antipodes d'un constat fataliste, ce livre révèle comment peuvent être mis en place des engagements sociaux au cœur des JOP et de quelle manière ces engagements peuvent remettre en cause la tendance néolibérale à la fragilisation des conditions de travail et de rémunérations.

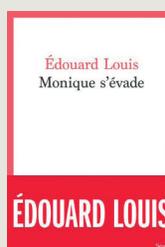
« Du sport populaire et ouvrier au sport business »,
Institut d'histoire sociale de la CGT, 2024, 2h02,
disponible sur www.youtube.com/watch?v=CLAgRSWVqE8

Entre professionnalisation, marchandisation et mondialisation, le sport apparaît désormais de plus en plus soumis aux lois du marché. Spectacle de masse, il occupe aujourd'hui une place déterminante dans nos sociétés, reléguant parfois au second plan les affaires du Monde. Une dérive qu'il convient d'analyser en revenant notamment aux origines du sport populaire, à sa prise en compte par le mouvement ouvrier et aux propositions et aux pratiques ambitieuses qui ont été les siennes. De la Fédération Sportive du Travail (FST) jusqu'à la charte sociale mise en place à l'occasion des jeux olympiques de Paris, retour sur cette histoire.



« Nous ne plierons pas ». Marie Guillot : une institutrice féministe syndicaliste-révolutionnaire (1880-1934),
Anne Goirand Hohl, Philippe Péchoux, Morgan Poggioli,
Éditions universitaires de Dijon, 2024, 397 pages

Cet ouvrage porte sur la vie et les engagements de Marie Guillot, surnommée la « Grande Marie ». Figure oubliée du mouvement social, cette institutrice bourguignonne fut à la fois une militante féministe, une pionnière du syndicalisme enseignant, une pédagogue avancée, une pacifiste durant la Première Guerre mondiale et la première femme à accéder à un poste de direction nationale d'un syndicat, la CGTU en l'occurrence. Son parcours est à ce titre exemplaire au vu de la condition féminine de l'époque.



Monique s'évade
Édouard Louis
Éditions du Seuil, 2024 ; 224 pages

Une nuit, j'ai reçu un appel de ma mère. Elle me disait au téléphone que l'homme avec qui elle vivait était ivre et qu'il l'insultait. Cela faisait plusieurs années que la même scène se reproduisait : cet homme buvait et une fois sous l'influence de l'alcool il l'attaquait avec des mots d'une violence extrême. Elle qui avait quitté mon père quelques années plus tôt pour échapper à l'enfermement domestique se retrouvait à nouveau piégée ...

FIER·ES
DE TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC TERRITORIAL !

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

6€

UN POINT
C'EST TOUT!



États Généraux
des Services publics
territoriaux

*Prenons
la parole!*

Mairie

